

Journal du Relais Petite Enfance

Octobre 2026

Edito

Bonjour,
Ce numéro contient un article traitant du baby-blues. Le Baby blues est un passage transitoire fréquent et normal qui marque un véritable bouleversement émotionnel pour les parents et toute la famille lors de l'arrivée d'un nouveau-né. Dans cet article, vous retrouverez le témoignage d'une maman qui témoigne, qu'après la naissance de sa fille, elle a traversé quelques jours difficiles. C'était dur d'être impuissant face à toutes ces émotions. Vous trouverez également un article concernant les enfants qui sont allaités et le dernier portrait d'une professionnelle de l'année.

Si vous désirez que le journal couvre certains thèmes, n'hésitez pas à nous faire part de vos sujets d'intérêt.

A bientôt,
Edith LAFORET, adjointe à la petite

Relais Petite Enfance Les Petites Frimousses
15 rue Pierre Ponot 69400 LIMAS
Téléphone : 04.74.65.17.23 / 06.12.29.32.35
Mail : relaisassistmat@limas.fr
Référente technique : Saphia AISSAOUI

Sommaire

Page 2 : Baby-blues : accompagner les familles
Page 2 : une obligation vaccinale contre la rougeole
Page 3 : Accueil des enfants allaités
Page 3 : Absences et congés autorisés
Pages 4 à 5 : le dernier portrait de l'année
Page 5 : L'agenda
Page 6 : Retour en image
Page 7 : Temps collectifs
Page 8 : Comptines



Le RPE est co-financé par la CAF du Rhône



BABY-BLUES : accompagner les familles



Après un accouchement, de nombreuses mamans ressentent une intense émotion passagère appelée baby-blues. En tant qu'assistante maternelle (professionnelle de la petite enfance), vous pouvez être un appui précieux pour les parents dans cette période délicate. Parfois, simplement être à l'écoute, accueillir les émotions de la maman sans jugement et lui laisser l'espace pour en parler peut apporter un réel soulagement. Le papa peut aussi avoir besoin d'un soutien pour comprendre et accompagner sa compagne au quotidien.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'article sur le site : <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/le--baby-blues-et-la-depression-post-partum>



Une obligation vaccinale contre la rougeole



Article issu de la revue Assistantes Maternelles Magazine numéro 24 juillet/août 2026 (magazine disponible au RPE)

Les assistantes maternelles devraient bientôt (deuxième semestre 2026) devoir justifier d'une immunisation contre la rougeole, conformément à une disposition de la loi de financement de la Sécurité sociale 2026. Elles devront présenter soit une preuve de vaccination, soit une sérologie attestant d'une immunisation après infection. Ce contrôle interviendra lors de l'examen médical nécessaire à l'obtention ou au renouvellement de l'agrément. En l'absence de justificatif, celui-ci ne pourra pas être accordé ou renouvelé. Les conjoints et les enfants des assistantes maternelles ne seront pas concernés par cette mesure, qui intervient dans un contexte de forte recrudescence de la rougeole en France et dans le monde.



Accueil des enfants allaités



L'accueil des enfants allaités fait pleinement partie des recommandations du référentiel nationale de la qualité d'accueil du jeune enfant. Mais sur le terrain, comment les assistantes maternelles vivent-elles concrètement cette pratique.

Vous trouverez l'intégralité de cet article dans le magazine Assistantes Maternelles magazine (numéro 214 – juillet/août 2026). Ce magazine est à votre disposition au Relais Petite Enfance.



Absences et congés autorisés



En dehors des périodes de congés payés, des périodes d'absence de l'enfant prévues au contrat de travail et, sous conditions, des jours fériés, les assistantes maternelles sont tenues d'accueillir les enfants selon les horaires prévus au contrat de travail. Toute autre absence doit être justifiée et répondre à un motif légitime ou recevoir l'aval de l'employeur.

A défaut, la salariée manque à son obligation principale, à savoir exécuter la prestation de travail à laquelle elle s'est engagée, et peut être sanctionnée pour faute. Sauf cas particuliers bien identifiés, les temps d'absence constituent une suspension du contrat de travail. Ils peuvent être rémunérés ou non.

Article issu de la revue l'assmat octobre/novembre 2026 (magazine disponible au RPE)



Le dernier portait de l'année



Je m'appelle Chloé Bossé et je travaille dans le monde de l'animation depuis 13 ans. Aujourd'hui, j'occupe le poste de directrice adjointe au centre de loisirs de Limas.



Mes premiers pas vers le monde de l'enfance

J'ai grandi au contact du métier de ma maman, qui a d'abord été assistante maternelle, puis assistante familiale (famille d'accueil). Très tôt, j'ai su que je souhaitais travailler dans le domaine de l'éducation, de l'accompagnement et auprès des enfants.

C'est dans cette optique que j'ai choisi de suivre un parcours scolaire qui me permettrait de m'orienter vers le secteur social.

Mon parcours professionnel

Au cours de ma scolarité, j'ai passé mon BAFA, avec une spécialisation petite enfance. Ce diplôme m'a permis de faire mes premiers pas en tant qu'animatrice dans différentes structures, principalement pendant mes vacances scolaires.

En 2016, alors que je ne parviens pas à intégrer une école d'éducateur spécialisé, une association me recrute en tant qu'animatrice. Cette expérience va finalement devenir une véritable opportunité professionnelle. Petit à petit, l'association m'accompagne dans mon parcours de formation et finance mon BPJEPS, un diplôme professionnalisant qui me permet d'évoluer vers des fonctions d'animation et de direction.

Je deviens alors responsable du secteur jeunes, un poste qui me permet de construire et de mener de nombreux projets en collaboration avec les jeunes et leurs familles. J'y découvre notamment l'importance de leur donner une place dans les projets qui les concernent et de les accompagner dans leur prise d'autonomie.

En 2021, j'ai envie de découvrir un autre environnement professionnel. Je quitte Val'Horizon et me tourne vers les séjours de vacances. De la Normandie à la côte basque, je travaille en village vacances et en colonie. Je découvre ainsi une autre facette du métier d'animateur, une expérience qui me plaît énormément et qui vient enrichir mon parcours.



Le dernier portait de l'année (suite)



Pourquoi le centre de loisirs de Limas ?

En septembre 2023, je rejoins le centre de loisirs de Limas en tant que directrice adjointe. Je me sens rapidement à ma place dans cet environnement, notamment grâce à plusieurs aspects qui correspondent à ma façon de concevoir mon métier :

- Le travail en équipe et la richesse des échanges entre professionnels ;
- Des locaux et du matériel permettant de mettre en place de nombreux projets ;
- Une mairie présente et à l'écoute, qui nous accompagne dans nos initiatives.

Dans mon quotidien, j'aime particulièrement accompagner les enfants vers l'autonomie, contribuer à leur épanouissement, éveiller leur curiosité et veiller à leur sécurité, aussi bien physique qu'émotionnelle. À travers cette mission de service public, il me tient également à cœur d'accompagner les familles, de rester à leur écoute et de pouvoir répondre, autant que possible, à leurs besoins et à leurs problématiques.

Pour moi, travailler dans l'animation, c'est avant tout participer, à mon échelle, à l'épanouissement des enfants et leur permettre de grandir dans un environnement bienveillant, sécurisant et stimulant.



Agenda



**Sam'di d'écouter
des histoires à la
médiathèque
Samedi 7 novembre
2026**



Retour en images



Ce qui s'est passé au Relais Petite Enfance en septembre 2026



Expression libre



Médiathèque



Atelier musique



Petit nuage



Le raisin



Arbre à l'encre



Transvasement



Temps collectifs



Les Temps Collectifs du mois d'octobre 2026

Les temps collectifs ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 10h30 (lundi et vendredi accueil libre). (Vacances scolaire du 19 au 30 octobre)

Mardi 06	Fresque sur l'automne
Jeudi 08	Médiathèque
Mardi 13	Motricité
Mardi 20 et jeudi 22	Peinture propre
Mardi 27 et jeudi 29	Petit hérisson

Les Temps Collectifs du mois de novembre 2026

Les temps collectifs ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 10h30 (lundi et vendredi accueil libre).

Mardi 03 et jeudi 05	Fresque sur l'hiver
Mardi 10 et jeudi 12	Petit escargot
Mardi 17	Atelier chansons
Jeudi 19	Médiathèque
Mardi 24 et jeudi 26	L'ours sur la banquise



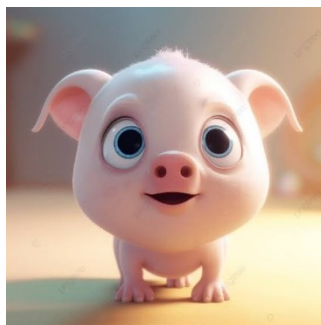
Comptines



Un petit cochon sur une paillasse

Un petit cochon
Sur un paillasse
Gratouillez son nez
Il s'ra enchanté

Caressez son dos
Il fera des sauts
Caressez plus fort
Il sautera encore



J'habite une maison citrouille

J'habite une maison citrouille
Rapetipeton le soleil est rond (bis)
J'aime les grenouilles et la pluie qui mouille
Et l'omelette aux hannetons (bis)

Mon petit lapin

Un petit lapin
S'est caché dans le jardin
Chercher moi, coucou, coucou
Je suis caché sous un chou
Chercher moi, coucou, coucou
Je suis caché sous un chou

